

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

**STAGE : OBSERVATION DANS UN LIEU ADAPTE A UN
ACCUEIL A CARACTERE FAMILIAL**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

<p>CODE : 98 75 11 U 21 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 903 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>
--

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 14 septembre 2006
sur avis conforme de la Commission de concertation

STAGE : OBSERVATION DANS UN LIEU ADAPTE A UN ACCUEIL A CARACTERE FAMILIAL

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à :

- ◆ confronter l'étudiant aux réalités professionnelles des accueillant(e)s d'enfants dans un lieu adapté à un accueil à caractère familial ;
- ◆ amener l'étudiant à préciser ou à conforter son orientation professionnelle.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- ◆ Lire un texte écrit dans un langage usuel (+ 30 lignes) ;
- ◆ réaliser une synthèse de ce texte ou répondre à des questions sur le fond ;
- ◆ émettre de manière cohérente et structurée un commentaire personnel à propos du texte.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

- ◆ Certificat de l'enseignement secondaire inférieur ;
- ◆ certificat du deuxième degré de l'enseignement secondaire ;
- ◆ attestation de réussite d'une troisième année de l'enseignement secondaire technique ;
- ◆ attestation de réussite d'une quatrième année de l'enseignement secondaire professionnel.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

Code U
Z

3.1. Etudiant : 24 périodes

3.2. Encadrement du stage

Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes par groupe d'étudiants
Encadrement de stage d'observation dans un lieu adapté à un accueil à caractère familial	PP	O	10
Total des périodes			10

4. PROGRAMME

4.1. Programme pour les étudiants

L'étudiant sera capable :

dans un lieu adapté à un accueil à caractère familial :

- ◆ de faire rapport :
 - ◆ de ses observations des réalités de la pratique professionnelle sur base de critères déterminés ;
 - ◆ de ses attentes professionnelles par rapport à ces observations.

4.2. Programme pour le personnel chargé de l'encadrement

Le personnel chargé de l'encadrement a pour fonction :

- ◆ d'orienter l'étudiant dans le choix d'un lieu de stage adéquat ;
- ◆ de gérer les contacts avec les structures d'accueil à caractère familial et d'assurer le suivi de stage ;
- ◆ de guider l'étudiant dans ses observations de situations éducatives quotidiennes sur base de critères déterminés ;
- ◆ d'évaluer le travail de l'étudiant et la pertinence de son orientation.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable d'observer les réalités de la pratique professionnelle d'accueil d'enfants et d'en faire un rapport adéquat.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la précision et la finesse des observations ;
- ◆ la capacité de l'étudiant à se situer face à son orientation en fonction de son expérience de stage.

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant et/ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Sans objet.

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE DE FORMATION

Stage : observation dans un lieu adapté à un accueil à caractère familial

Date d'approbation : _____ Date d'application obligatoire : _____ Date limite d'application : _____

Code de référence Régime 1 définitif	Code du domaine de formation	Intitulé régime 1 définitif	Code de référence régime 1 provisoire	Code du domaine de formation	Intitulé Régime 1 provisoire
987511U21D1	903	Stage : observation dans un lieu adapté à un accueil à caractère familial	Néant		Néant

(1) l'un ou l'autre selon le cas.

